

Interview exclusive

Claude Seiler- Ancien Grand-Maître Provincial de la Grande Loge Nationale Française

Franc-maçonnerie : « François Stifani engage la GLNF dans une dérive sectaire »



Claude Seiler est un ancien Grand-Maître Provincial de la Grande Loge Nationale Française, la GLNF

Le Petit-Journal : Claude Seiler, vous êtes un ancien Grand-Maître Provincial de la Grande Loge Nationale Française, la GLNF. Que reprochez-vous aujourd'hui au Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française (GLNF), François Stifani ?

Claude SEILER : 35 Officiers nationaux de la GLNF ont manifesté leur inquiétude devant les dérives maçonniques et financières de la gouvernance de l'obédience. Je fus leur porte-parole au Souverain Grand Comité (SGC) du 4 septembre 2009. Le SGC, ou Comité des membres de droit, est l'organe auquel est rapportée régulièrement l'activité intérieure et extérieure de l'obédience. Il est aussi l'organe qui propose la candidature du Grand Maître qui doit être ratifiée par l'Assemblée Générale. Ce que nous reprochons à François Stifani c'est de ne pas respecter les règles fondatrices de la Franc-Maçonnerie régulière qui sont rappelées dans la Règle en 12 points et notamment ses prises de positions politique et religieuse. En déclarant qu'il mettait à la disposition du pouvoir politique 40 000 soldats, en se prononçant contre la burqa, engagements qui ne peuvent concerner que chacun d'entre nous en fonction de sa propre sensibilité. En affirmant qu'il est un guide spirituel il engage l'obédience dans une dérive sectaire inadmissible dans notre institution ou la liberté d'expression et de penser sont la règle.

Des pressions ont été exercées sur les frères

un doute sérieux sur leur régularité.

Le Petit-Journal : Quelle est aujourd'hui la stratégie adoptée par François Stifani ?

Claude SEILER : Il tente de se maintenir au pouvoir grâce à des statuts qui ont été modifiés progressivement et qui lui permettent grâce à leur ambiguïté de laisser croire qu'il est encore Grand Maître. Pendant ce temps, au mépris de toutes les règles de droit mais aussi des règles de la Franc-Maçonnerie, usant d'un pouvoir qu'il n'a plus, il suspend, révoque, traduit devant un conseil de discipline tout ceux qui tentent de

Une définition de la Franc-Maçonnerie

La Franc-Maçonnerie est une alliance universelle ayant pour but la fraternité de tous les Hommes, le perfectionnement de l'être humain et le progrès de l'humanité.

La Franc-Maçonnerie n'admet aucune discrimination entre les Hommes.

L'œuvre de la Franc-Maçonnerie est basée sur le travail initiatique de ses membres par la voie des symboles et le développement de la fraternité.

Les Francs-Maçons interprètent librement les symboles. Ce travail maçonnique s'effectue en Loge.

La Franc-Maçonnerie ne pose pas de limites à la recherche de la vérité.

Elle garantit à tous ses membres la complète liberté de pensée et de conviction.

En Loge, les Francs-Maçons s'abstiennent de toute polémique, en particulier dans les domaines politique et religieux.

Le Petit-Journal : Vous évoquez un système à la limite de l'illégalité, voire illégal. De quoi s'agit-il exactement ?

Claude SEILER : Mis en minorité à l'occasion de deux assemblées générales, François Stifani a refusé de faire voter sa révocation, qui était pourtant de droit. Il continue actuellement à exercer ses fonctions de Grand Maître ce que bien sûr nous contestons. Dans ce contexte et compte tenu de ces manœuvres et de notre impossibilité d'avoir une lisibilité sur les comptes de la GLNF et de ses filiales réclamée depuis le 4 décembre 2009 (Société immobilières, œuvre d'assistance Fraternelle, Fondation pour l'homme pour laquelle une plainte est en cours d'instruction pour captation d'héritage, Hôpital Assistance Internationale, Scribe qui est la librairie de la GLNF mais qui exerce bien d'autres activités sans relation avec sa vocation initiale), nous avons déposé une requête pour faire nommer un administrateur judiciaire ce qui est fait depuis le 25 janvier 2011 en la personne de Me Monique Legrand. Un rapport sur les comptes de la GLNF et des sociétés immobilières a été remis en début de semaine dernière à Me Legrand qui met en évidence des anomalies que nous faisons examiner par nos conseils. Nous avons par ailleurs appris l'intention de l'Administrateur Judiciaire de transmettre ce dossier à la justice. Les audits des autres filiales sont en cours. Il est évident que la résistance que nous avons rencontrée pour obtenir ces comptes laisse planer

Un rapport sur les comptes de la GLNF met en évidence des anomalies

s'opposer à sa volonté, pour tenter de garder le pouvoir qui lui échappe.

Le Petit-Journal : La désignation d'une administratrice financière a-t-elle permis de faire évoluer la situation dans le bon sens ?

Claude SEILER : Oui, dans la mesure où l'administratrice financière a l'obligation de faire contrôler les comptes ce que nous n'arrivions pas à obtenir. Par ailleurs, elle a donné des instructions à son avocat de ne pas intervenir dans le débat judiciaire, se contentant de s'en remettre à la sagesse de la justice, dans les deux procédures en cours. Nous nous étonnons seulement de la volonté de l'administratrice financière à vouloir

L'ancien Grand Maître Jean Charles Foellner a été révoqué le 17 juin

Le Petit-Journal : Est-il exact que les membres de la GLNF se sont récemment prononcés contre le renouvellement du mandat de l'ancien Grand Maître de la GLNF, Jean-Charles Foellner, à la présidence de l'Œuvre d'Assistance Fraternelle (OAF) ? Comment doit-on interpréter ce vote ?

Claude SEILER : 264 membres de l'Œuvre d'Assistance Fraternelle (OAF) se sont prononcés vendredi 17 juin pour la révocation de Jean-Charles Foellner, ancien Grand Maître et président de cette association. Seulement 7 frères ont voté pour son maintien et 3 se sont abstenus. C'est évidemment un camouflet pour Jean-Charles Foellner qui avait, selon nos informations, l'intention de remplacer François Stifani comme Grand Maître de la GLNF ; Un post que Jean-Charles Foellner avait lui-même occupé pendant six ans. C'est indirectement un camouflet pour François Stifani et ses quelques supporters dont nous ne doutons pas qu'ils étaient à la manœuvre pour préserver ou ne sait quels intérêts. C'est un message d'espoir qui nous est adressé par les frères qui nous confirment ainsi leur volonté de mettre un terme à toutes ces dérives, c'est en même temps un avertissement pour ceux qui de près ou de loin, actuellement ou dans le passé, dirigent, ou ont dirigé, la GLNF. Ils doivent savoir que nous ne tolérerons aucune ambiguïté, ni aucune manœuvre visant à préserver des intérêts



La Grande Loge Nationale Française (GLNF) est la seule obédience dite « régulière ». Elle a pour loge mère la Grande Loge Unie d'Angleterre

particuliers.

Le Petit-Journal : Les membres de la GLNF doivent-ils, quoiqu'il advienne, payer leurs cotisations ?

Claude SEILER : Ils ne devront payer leur cotisation qu'après qu'une assemblée ait révoqué François Stifani et approuvé les comptes. Ceci implique que la clarté soit faite sur les comptes de la GLNF et de ses satellites.

Le Petit-Journal : Quelles est aujourd'hui la position de la Grande Loge Unie d'Angleterre et des autres obédiences étrangères ?

Claude SEILER : Réagissant à ces dérives, la plupart des Grandes Loges régulières européennes ont rompu leurs relations avec la GLNF. Les Grandes Loges des Etats Unis commentent à se manifester dans le même sens. C'est le cas notamment de la Grande Loge du Massachusetts. La Grande Loge Unie d'Angleterre qui est historiquement notre « Loge Mère » vient de donner pour instructions aux frères anglais de ne plus se rendre aux réunions des loges de la GLNF. Il s'agit d'un message clair : la Grande Loge Unie d'Angleterre lance un avertissement à nos actuels dirigeants et les invite à quitter le pouvoir.

Le Petit-Journal : Existe-t-il, selon vous, un risque d'explosion de la GLNF ?

Claude SEILER : Le risque d'explosion est évident. Selon nos informations, François Stifani est prêt à risquer une large perte d'effectif, pourvu que lui-même reste à la tête de la GLNF. On mesure à cette idée l'inconscience de ceux qui acceptent de prendre un tel risque et de ceux qui seraient tentés de les assister dans cette opération. Il est certain que si nous devons en arriver à cette extrémité, le départ des frères ne signifierait pas l'absence de recherche de responsabilité des fossoyeurs d'une obédience qui porte les valeurs de la Franc-Maçonnerie régulière française depuis 1913.

Le Petit-Journal : Une décision de justice doit intervenir dans quelques jours. De quoi s'agit-il ? Qu'attendez-vous de cette décision de justice ?

Claude SEILER : Il s'agit de l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris qui doit être rendu le 24 juin prochain. La justice doit dire si l'Assemblée Générale du 16 octobre 2010 est valide, alors que la décision de la 1^{re} chambre du TGI de Paris en date du 7 décembre 2010 l'a invalidée. La justice avait alors ordonné sans délai la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale et prononcé l'exécution provisoire. Nous pensons et nous espérons que ces décisions seront confirmées par la cour d'appel. Dans ces conditions, un nouveau pré-

sident Grand Maître doit être désigné.

Le Petit-Journal : Que sont « Myosotis » et « FMR », et en quoi va consister leur action dans les prochaines semaines ?

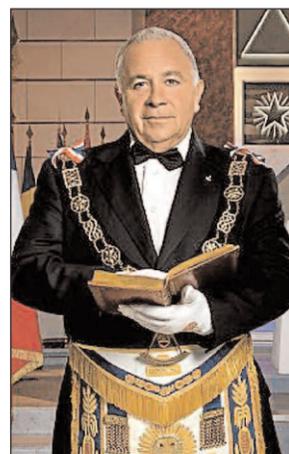
Claude SEILER : FMR, Franc-Maçonnerie Régulière, est une association loi de 1901 créée après le 4 décembre 2009 et qui regroupent les frères de la GLNF soucieux de revenir aux valeurs de la Franc-Maçonnerie régulière. Les Myosotis sont des blogs nés de l'espoir que nous avons suscité le 4 décembre 2009 et de l'attente des frères qui ne pouvaient plus accepter que l'on bafoue des valeurs ancestrales et une culture maçonnique forgée depuis plusieurs siècles par des personnages éminents et des hommes de bonne volonté. Le Myosotis Ligérien (Val de Loire) est à l'origine de ce développement régional à la suite de la mise à l'écart de son Grand Maître Provincial Thierry Perrin, qui fut sanctionné en même temps que moi pour sa manifestation au Souverain Grand Comité du 4 décembre 2009. Très rapidement 49 des 55 loges de cette

La plupart des Grandes Loges régulières européennes ont rompu leurs relations avec la GLNF

provinces ont été exclues de la GLNF. Ce mouvement national (FMR) et régional (les Myosotis) est désormais soudé dans une vision et une action commune pour tenter de sauver la GLNF et les valeurs de la Franc-Maçonnerie que nous aimons et qui nous ont portés depuis notre entrée dans cette institution. Ce mouvement vient de confirmer sa capacité de mobilisation en faisant voter la révocation de l'ancien Grand Maître Jean Charles Foellner lors de l'Assemblée de l'Œuvre d'Assistance Fraternelle (OAF) vendredi dernier.

Le Petit-Journal : Quel message adressez-vous aujourd'hui aux membres de la GLNF ?

Claude SEILER : Malgré l'évidence du rejet qu'il provoque parmi les Frères, malgré la succession de jugements qui lui sont défavorables, malgré les désaveux en provenance des grandes loges étrangères et les suites des audits déjà engagés, François Stifani cherche par tous les moyens à donner l'illusion qu'il restera en place contre vents et marées. Mais l'issue est proche et rien ne pourra le faire revenir dans le jeu. Le 24 juin, est-ce un hasard ?, c'est la fête de la Lumière, nous la ferons sortir de dessous le boisseau sous laquelle elle a été cachée par ceux qui ne pouvaient en supporter l'éclat. Notre combat ne se terminera pas le 24 juin mais je vous assure que, dans les jours qui suivront, la solution que vous espérez vous sera proposée. Vous avez été formidablement tenaces et courageux, nous allons gagner grâce à votre foi en nos traditions. Je vous embrasse fraternellement.



François Stifani, l'actuel Grand Maître de la GLNF est de plus en plus contesté

d'hui aux membres de la GLNF ?

Claude SEILER : Malgré l'évidence du rejet qu'il provoque parmi les Frères, malgré la succession de jugements qui lui sont défavorables, malgré les désaveux en provenance des grandes loges étrangères et les suites des audits déjà engagés, François Stifani cherche par tous les

moyens à donner l'illusion qu'il restera en place contre vents et marées. Mais l'issue est proche et rien ne pourra le faire revenir dans le jeu. Le 24 juin, est-ce un hasard ?, c'est la fête de la Lumière, nous la ferons sortir de dessous le boisseau sous laquelle elle a été cachée par ceux qui ne pouvaient en supporter l'éclat. Notre combat ne se terminera pas le 24 juin mais je vous assure que, dans les jours qui suivront, la solution que vous espérez vous sera proposée. Vous avez été formidablement tenaces et courageux, nous allons gagner grâce à votre foi en nos traditions. Je vous embrasse fraternellement.

Quelques Francs-Maçons célèbres

AGHA KHAN. 1877-1957. Considéré comme maçon.

ARMSTRONG, Louis. Jazzman.

BEETHOVEN, Ludwig Van. 1770-1827. Compositeur allemand. Considéré comme maçon.

CHURCHILL, Winston, Sir. 1874-1965. Membre de la Studholme Lodge 1591, de Londres.

CITROEN, André. Constructeur automobile. 1878-1935.

CONAN DOYLE, Arthur. 1859-1930. Initié à la Phoenix Lodge 257, à Portsmouth, en 1886.

CROCKETT, David. Mort lors de la bataille d'Alamo.

DOUMER, Paul. Président de la République française.

FAURE, Félix. Président de la République française de 1895 à 1899.

FORD, Henry. Pionnier de l'automobile et de la marque qui porte son nom.

GABLE, Clark. Acteur.

GAMBETTA, Léon. Homme politique. 1838-1882.

GOETHE, Johann Wolfgang, von. 1749-1832. Le plus grand poète allemand.

HAYDN, Joseph. 1732-1809. Compositeur autrichien.

JOFFRE. 1852-1931. Maréchal de France.

LA FAYETTE, Marie-Joseph, marquis de. 1757-1834. Fervent supporter et partisan de l'American Freedom.

MONTESQUIEU, Charles de Segondat, baron de la Brède et de. 1689-1755.

MOZART, Wolfgang Amadeus. Compositeur autrichien. 1756-1791.

ROOSEVELT, Franklin D. 1882-1945. Elu président des USA en 1932, réélu en 1936, 1940 et 44.

VOLTAIRE, François-Marie Arouet, dit. 1694-1778.

WASHINGTON, George. Premier président des Etats Unis. 1732-1799.

WAYNE, John. Acteur.